

# Programme d'enseignement moral et civique

## Programme d'enseignement moral et civique pour l'école élémentaire et le collège (cycles 2, 3 et 4)

### Principes généraux

Articulés aux finalités éducatives générales définies par la loi du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République, les axes principaux du programme d'enseignement moral et civique de l'école élémentaire au lycée se fondent sur les principes et les valeurs inscrits dans les grandes déclarations des Droits de l'homme, la Convention internationale des droits de l'enfant et dans la Constitution de la Ve République.

...

4. L'enseignement moral et civique a pour but de favoriser **le développement d'une aptitude à vivre ensemble** dans une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Il met en œuvre quatre principes a)- penser et agir par soi-même et avec les autres et pouvoir argumenter ses positions et ses choix (principe d'autonomie) b)- comprendre le bien-fondé des normes et des règles régissant les comportements individuels et collectifs, les respecter et agir conformément à elles (principe de discipline) c)- reconnaître le pluralisme des opinions, des convictions, des croyances et des modes de vie (principe de la coexistence des libertés) ; d)- construire du lien social et politique (principe de la communauté des citoyens).

### Cycle 2

#### La sensibilité : soi et les autres

##### Objectifs de formation

**1. Identifier et exprimer en les régulant ses émotions et ses sentiments.**

**2. S'estimer et être capable d'écoute et d'empathie.**

**3. Se sentir membre d'une collectivité.**

Connaissances, capacités et attitudes visées	Objets d'enseignement	Exemples de pratiques en classe, à l'école, dans l'établissement
1/a - Identifier et partager des émotions, des sentiments dans des situations et à propos d'objets diversifiés : textes littéraires, œuvres d'art, la nature, débats portant sur la vie de la classe.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaissance et reconnaissance des émotions de base (peur, colère, tristesse, joie).</li> <li>- Connaissance et structuration du vocabulaire des sentiments et des émotions.</li> <li>- Expérience de la diversité des expressions des émotions et des sentiments.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Apprendre les techniques des « messages clairs » pour exprimer ses émotions vis-à-vis de ses pairs.</li> </ul>
2/b- Accepter les différences.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le respect des pairs et des adultes. Les atteintes à la personne d'autrui (racisme, antisémitisme, sexisme, xénophobie, homophobie, harcèlement...).</li> <li>- Le respect des différences, interconnaissance, tolérance.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-</li> <li>-</li> <li>-</li> </ul>
3/b- Apprendre à coopérer.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Initiation aux règles de la coopération.</li> </ul>	

--	--	--

--	--	--

### Cycle 3

#### La sensibilité : soi et les autres

##### Objectifs de formation

1. Identifier et exprimer en les régulant ses émotions et ses sentiments.
2. S'estimer et être capable d'écoute et d'empathie.
3. Se sentir membre d'une collectivité.

Connaissances, capacités et attitudes visées	Objets d'enseignement	
1/a - Partager et réguler des émotions, des sentiments dans des situations et à propos d'objets diversifiés : textes littéraires, œuvres d'art, documents d'actualité, débats portant sur la vie de la classe.	- Diversité des expressions des sentiments et des émotions dans différentes œuvres (textes, œuvres musicales, plastiques...) - Maîtrise des règles de la communication.	
1/b - Mobiliser le vocabulaire adapté à leur expression.	- Connaissance et structuration du vocabulaire des sentiments et des émotions.	
2/a - Respecter autrui et accepter les différences.	- Respect des autres dans leur diversité : les atteintes à la personne d'autrui (racisme, antisémitisme, sexisme, xénophobie, homophobie, harcèlement...). - Respect des différences, tolérance. - Respect de la diversité des croyances et des convictions. - Le secours à autrui.	
.	-- Savoir travailler en respectant les règles de la coopération.	
3/b - Coopérer.		